

Brèves estivales de VILLIERS-sur-LOIR



N° 10 - juin 2010 - spécial « label Pavillon Bleu »

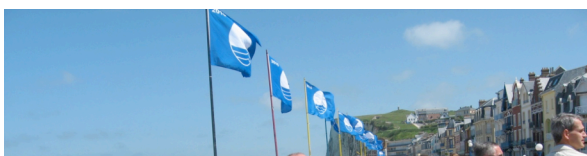
La Brève estivale 2010 met l'accent sur notre plan d'eau à l'occasion de son classement au titre du « Pavillon bleu ». Cette distinction vient récompenser les efforts de l'ensemble des Communes composant le syndicat intercommunal du Plan d'Eau de Villiers (SIPEV) pour préserver l'eau de baignade.

Le plan d'eau constitue un cadre adapté pour exercer un ensemble de loisirs nautiques et sportifs détaillé ci-après. Il est accompagné du calendrier de leurs activités proposées par les associations et les fédérations sportives pour cet été.

Bonnes vacances à tous.

Le label Pavillon bleu

Le Pavillon bleu est un label de qualité relatif aux eaux de baignade. Il est attribué au regard de 4 critères d'appréciation : l'éducation à l'environnement, l'environnement général du site, la gestion de l'eau et la gestion des déchets.



Ce label, créé en France en 1985, est devenu une reconnaissance internationale à forte notoriété (41 Pays sur les 5 continents regroupant 3450 sites), intéressant pour le tourisme. En France, pour 2010, 124 communes ont été distinguées pour 341 plages.

Les communes postulent volontairement au label « Pavillon bleu » et s'inscrivent dans une procédure rigoureuse reposant sur des critères dans les 4 domaines cités ci-dessus. Tout d'abord, les dossiers sont examinés par un jury national regroupant des Fédérations nationales de Sauvetage et Secourisme, de Ports de plaisance, de grandes associations (LPO, Tourisme et handicaps, CPIE), représentant de l'Etat... Puis, un jury international se réunit.



Si les stations de littoral concentrent la grande majorité des lauréats, les sites continentaux sont de plus en plus nombreux (24 plages et 16 ports de

plaisance). En région Centre, le Pavillon bleu est encore peu visible. Avec le plan d'eau de Villiers, seul un autre site est labellisé : le plan d'eau d'Arrou en Eure et Loire.

Le Plan d'eau

Le plan d'eau intercommunal a été aménagé en 1989, suite aux travaux de la ligne TGV Atlantique. Il est géré par un syndicat intercommunal (SIPEV) regroupant 19 communes : les 2 communautés de



communes du Vendômois et la commune de Villiers. Le plan d'eau occupe un espace aménagé de 27 ha, en accès libre, avec aires de pique-nique, chemins de promenade au pourtour, aires de jeux, plage (surveillée en été), et aire de pêche. Il propose :
- des activités nautiques (location en été de pédalos, barques, dériveurs, catamarans)



- de l'accueil de groupes, collectivités et particuliers pour les activités de pleine nature (découvertes voile et canoë-kayak, tir à l'arc, escalade, orientation, VTT)
- des stages de voile, club FFV, stages multisports, découvertes sport et nature pour les particuliers.
Contact : Centre Loisirs Sportif 02 54 72 87 17

Nouveau : restauration rapide 'Chez Dom' à la plage
> Ouverture tout l'été 7j/7 de 12h à 22h30

Aux alentours: 2 sentiers de **randonnée** (info en mairie)
Plan d'eau de Riotte en accès libre : aire de pique-nique, sites de pêche et observations ornithologiques

Acteurs du plan d'eau

De nombreuses associations sportives coexistent, elles s'adressent aux jeunes et moins jeunes :

L'Ufolep a une Délégation de Service Public pour l'organisation des activités et manifestations, elle anime en direct les stages auprès des écoles et des collectivités avec le concours d'une animatrice sportive SIPEV (voile, canoë/kayak, sports de nature).



L'association Néovent, anime des activités voile et nature plus particulièrement en dehors du temps scolaire pour les particuliers.

Agenda du plan d'eau

Juin

Mercredi 30 : Régates USEP inter écoles 12h/16h30

Juillet

Samedi 3 : Initiation voile dériveur adultes - 9h45/12h30

Du 5 au 9 : stages pleine nature jeunes - 9h30/16h30

Du 12 au 16 et du 19 au 23 : stage voile jeunes - 10h-12h30

Août

Du 2 au 6 : stage de voile jeunes - 10h-12h30

Du 9 au 13 : stage de voile jeunes - 10h-12h30 et 14h-16h30

: stage de voile ados et adultes - 16h30-18h30

: stage perfectionnement régates tout public - 10h-12h30

Septembre

Samedi 11 et dimanche 12 : championnat de France Elites et groupe d'âges de triathlon et duathlon

26 : Régate des coteaux de 11h à 17h avec pique nique

Octobre

3 : Régate Optimist de championnat régional

Activités durant tout l'été

Baignade surveillée et location matériels de sports nautiques de 13h30-19h30 pendant l'été

Activités à l'année

Promenades découverte en caravelle sur RDV

Renseignements - Base nautique : 02 54 72 87 17 ou 02 54 72 74 73

Vendôme triathlon organise des compétitions nationales sur et autour du plan d'eau, un espace triathlon a été aménagé pour former de jeunes athlètes.



La natation et la plongée ont également leur Club et leurs manifestations.



Enfin la Pêche est bien représentée par la **Fédération de pêche** pour la formation et l'organisation de compétitions : enduro carpe (3/5 septembre) et concours carnassiers (30 octobre)

Une école de pêche pour les jeunes fonctionne deux mercredis par mois. Pour info, contactez Maxime Longeaux au 02 54 90 25 60 ou 06 08 24 74 42.



Autres dates de l'été

✚ Fête nationale : 13 et 14 juillet



. Mardi 13 à partir de 19h30
- Au plan d'eau : repas champêtre ; concert de la Société Musicale ; soirée aux flambeaux ; feu d'artifice

- Bal public gratuit au local des pompiers

. Mercredi 14 juillet, place Fortier

11h : Revue des pompiers & apéritif sur la place

✚ Fête de la Saint-Gilles : 4 & 5 septembre



Le Comité des Fêtes de Villiers-sur-Loir vous propose :

Samedi 4 septembre, place Fortier

18h : Apéritif-concert animé par la Société Musicale

19h30 : Repas dansant en plein air

Dimanche 5 septembre

. 20^{ème} édition de la Brocante dans

le bourg, animation par Band'azimut, orchestre de rue

. Forum des associations sur la place Fortier

✚ Journées patrimoine : 18 & 19 septembre

. Visite gratuite du coteau St André et de l'église

. Personnages villiersois illustres au XIX^e racontés

> RDV place Fortier 14h30 et 16h30

Visites du coteau St André et de l'église

✚ *Visites guidées du village, des caves troglodytiques et de l'église Saint-Hilaire* les après-midi du samedi et dimanche (14h30-17h30).

✚ *Visite du coteau St André* libre ou guidées (durée 1h30) du 1^{er} juillet au 31 août les dimanches à 15h ; RDV au pied du coteau sur la D5 sortie direction Montoire (tarif : 4 €/pers et gratuit - 16 ans).